

PUBLIC CONCERNÉ : Tous les travailleurs qui effectuent des opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage

DURÉE TOTALE :

7 h
(Retour d'expérience et évaluation)

EFFECTIF PAR SESSION :
10 apprenants maximum

OBJECTIFS :

- Connaître les dangers de l'électricité,
- Connaître les distances et zones d'environnement,
- Connaître les mesures de protection collective et individuelle.

RÉFÉRENTIELS :

Code du travail art. R. 4544-9 et R. 4544-10, norme NF C 18510 (Opérations sur les ouvrages et installations électriques et dans un environnement électrique, datant de janvier 2012 et modifié en 2015).

PRÉ-REQUIS :

Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage.

PROGRAMME :

- Nommer les limites de l'habilitation (chiffre 0) (autorisation et interdits, champs restrictifs de travail, zone de travail, etc.)
- Citer les équipements de protection collective (barrière, écran, banderole, etc.)
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs fonctions.
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'Article 13.

SAVOIR

PROGRAMME :

- Définir et mettre en place la zone de travail.
 - Utiliser les documents correspondant à son niveau d'habilitation et à sa fonction.
 - Faire appliquer les consignes.
 - Assurer la surveillance d'un chantier vis-à-vis du risque électrique.
- Reconnaître les signalisations et repérages associés.
- Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.
- Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés.
- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.
 - Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

SAVOIR - FAIRE

MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES :

Tout le matériel pédagogique en adéquation avec la formation choisie est fourni par nos soins : ordinateur portable, vidéoprojecteur, accessoires et support informatique.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

Apprentissage des savoir-faire par méthode démonstrative et participative.

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES :

Extrait des articles réglementaires (norme NF C 18510).

EN INTRA-ENTREPRISE, METTRE À DISPOSITION DU FORMATEUR :

Une salle de cours avec tableau blanc. Accès à un ouvrage ou une installation type.

Validation par attestation individuelle de stage et délivrance d'un titre individuel d'habilitation électrique.

EUROFEU SERVICES

12, rue Albert REMY • 28250 SENONCHES

www.eurofeu.fr

0 820 90 18 18 Service 0,09 € / min + prix appel



TÉLÉCHARGER CETTE FICHE